

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°251 DU 21 NOVEMBRE 2022 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**Interview**

**Passage des ministres à la RTG**

## « C'est conforme à nos lois »

P.3

(Dr Alhassane

**Makanera Kaké)**



Édito à vue d'Aigle

## Sale temps pour les cadres corrompus !

Force est de constater, avec bonheur, qu'une lutte sans merci est en train d'être menée contre les cadres qui versent facilement dans la corruption au sein de l'administration publique. Ces vingt dernières années, on le sait, les Guinéens ont assisté, impuissants ou complices, à la gestion scandaleuse des ressources financières de leur pays. La plupart des ministres, des hauts cadres des régies financières et autres EPA, se sont particulièrement illustrés dans les détournements de deniers publics et les pratiques répréhensibles... P.2

AG DU RPG ARC-EN-CIEL P.2



**Marc Yombouno, un ancien ministre d'Alpha Condé, sonne la mobilisation des militants**

ENRICHISSEMENT ILLICITE

P.4



**L'agent judiciaire de l'État fait des révélations**

ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009



**Le colonel Abdoulaye Chérif Diaby, Ancien ministre de la Santé, reconnaît avoir vu ce jour 57 corps** P.5

Ousmane Gaoual Diallo, P.5

porte-parole du Gouvernement

**« C'est important que les partis politiques se dépersonnalisent »**

Participation au cadre de dialogue P.4

**L'UFR réitère sa position lors de son Assemblée générale hebdomadaire.**

Conquête du pouvoir en Guinée P.6

**Cellou Baldé très optimiste pour le leader de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo**

## Édito à vue d'aigle



### Sale temps pour les cadres corrompus !

**F**orce est de constater, avec bonheur, qu'une lutte sans merci est en train d'être menée contre les cadres qui versent facilement dans la corruption au sein de l'administration publique. Ces vingt dernières années, on le sait, les Guinéens ont assisté, impuissants ou complices, à la gestion scandaleuse des ressources financières de leur pays. La plupart des ministres, des hauts cadres des régies financières et autres EPA, se sont particulièrement illustrés dans les détournements de deniers publics et les pratiques répréhensibles. C'est pourquoi, tous les Guinéens patriotes ont applaudi des deux mains la création, par le colonel Mamadi Doumbouya, de la cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) pour poursuivre toutes celles et tous ceux qui se sont rendus coupables ou qui se rendront coupables de crimes économiques dans l'exercice de leurs

fonctions. Par les temps qui courent, le tombeur d'Alpha Condé semble avoir placé au cœur de ses priorités la moralisation de la chose publique. A la faveur de la session ordinaire du Conseil des ministres qui s'est tenue le jeudi 17 novembre 2022, sous son égide, l'actuel locataire du palais Mohammed V a tenu à rappeler, avec fermeté, que la refondation de l'Etat se caractérise principalement par la moralisation de la chose publique, la redevabilité ou la reddition des comptes ; tous, des principes auxquels chaque agent public est soumis. Il en est de même de la lutte contre la corruption et la gabegie financière. Il fera savoir que personne n'est au-dessus de la loi. Et c'est pour cette raison, qu'il a pris la veille un décret mettant fin aux fonctions de plusieurs hauts cadres du Ministère des Infrastructures et des Transports et a fait mention des raisons de la création de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF), tout en insistant sur le fait qu'il prendra ses responsabilités chaque fois que de nécessaire. Pour le colonel Mamadi Doumbouya, la bonne gouvernance est l'exigence qui doit caractériser la gestion de toutes et de tous. Et que cela requiert de la responsabilité, de la retenue, le désintéressement et le respect des lois et procédures. Le ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Alphonse Charles Wright, a ordonné des poursuites judiciaires contre Yaya Sow et 7 de ses collaborateurs du ministère des Infrastructures et des Transports qui viennent d'être emportés par le scandale de l'enregistrement audio dans lequel on parle d'un partage de lots au niveau des travaux publics. Reste à savoir maintenant si cela permettra de dissuader les cadres corrompus qui peuplent nos départements ministériels et les régies financières du pays. Attendons de voir.

Kéfina Diakité

### AG DU RPG ARC-EN-CIEL: Marc Yombouno, un ancien ministre d'Alpha Condé, sonne la mobilisation des militants

*Lors de l'Assemblée générale du RPG Arc-en-ciel qui s'est tenue le samedi 19 novembre, et qu'il a présidée, Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce d'Alpha Condé, a sonné la mobilisation des militants du parti qui a été au pouvoir en Guinée, du 21 décembre 2010 au 5 septembre 2021.*



«Le communiqué du CNRD qui interdit les manifestations a été très clair. Tous les partis ont le droit de manifester, de tenir leurs activités au sein de leur siège. N'est-ce pas ? C'est un droit consacré. Pourquoi nous avons peur de venir au siège du RPG Arc-en-ciel. Les militants du PADES tiennent leurs assemblées, ils n'ont pas peur. Les militants du PEDN tiennent leurs assemblées, ils vont à leur siège ils n'ont pas peur. L'UFDG, l'UFR. Pourquoi pas nous ? Pourquoi nous on a peur de venir ? Qu'est ce qui existe et qui nous interdit de venir à notre siège national ? C'est ce qu'il faut expliquer à ceux qui n'ont pas le courage de venir d'abord. Que le CNRD n'a pas interdit au RPG de tenir ses assemblées. Nous sommes des républicains. Si quelque chose n'existe pas on va pas l'inventer. Jusqu'à preuve du contraire, le CNRD n'a pas dit : les RPgistes on ne veut pas vous voir à votre siège. Est-ce que ça a été dit ? Pourquoi on ne vient pas aux assemblées ? Donc donnons une fois encore un nouveau

souffle de vie à notre parti. C'est le parti le plus structuré sur le terrain. Et depuis le 5 septembre, il y a eu des missions malgré le manque de moyens. Les missionnaires ont sillonné les 33 préfectures pour travailler avec la base. La base reste soudée. Mais comme on dit pour toute chose, l'exemple vient d'en haut. Celui qui est à Yomou, à Gueckedou là-bas s'il ne voit pas comme d'habitude les images, l'information que le RPG s'est réuni, les militants se sont réunis avec les responsables, est-ce qu'il aura le courage d'aller à une assemblée ? Surtout avec les travaux champêtres et les difficultés qu'ils ont là-bas. Avant, à 7 heures, il n'y avait pas de place, même à l'extérieur. Tellement qu'il y avait le monde. On comprend il y a une situation mais cette situation ne nous interdit pas de tenir nos activités. C'est une transition dont la finalité c'est l'organisation des élections...» a déclaré Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce et membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel.

Kéfina Diakité

## L'Aigle Infos

Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2  
Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la  
Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de  
Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

**Administrateur Général & Directeur de Publication**

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité

Tél. +224 621935388

**Rédacteur en Chef**

Ali Badara Condé

**Secrétaire Général de la Rédaction**

Amadou Tidiane Diallo

**Comité de Rédaction**

Ali Badara Condé, Tidiane Diallo, Samory Kéita, Mamadou

Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Mamoudou Diakité, Mamadou

Saidou Barry

**Service Commercial, Marketing, Abonnement,**

**Annonces et Pub.**

Mamadou Saidou Barry

654.75.56.50

**Imprimeur**

Arbaba Barry

628463493

**Imprimerie**

Le Scribe

**Distribution**

L'Aigle Infos/Maison du Livré

**Mise en page**

Mohamed Lamine Camara

**Chargé de l'Impression et de la Distribution**

Mohamed Camara

Edité par : Kéfina Sartu (Société de Régie, d'édition et de

Communication)

## PASSAGE DES MINISTRES À LA RTG

# «C'est conforme à nos lois» (Dr Alhassane Makanera Kaké)

*Le directeur de l'Institut de Recherche et de Perfectionnement à l'Administration s'est exprimé sur le passage annoncé des membres du gouvernement de la transition qui doivent à partir du lundi 21 novembre 2022 s'expliquer sur l'utilisation du budget qui a été alloué à leurs départements ministériels respectifs pour l'exercice 2022. Dans une interview accordée à la rédaction de l'Aigleinfos, Dr Alhassane Makanera Kaké déclare que le passage des membres du gouvernement devant le peuple est conforme à nos différentes constitutions. Mais il regrette tout de même le fait que cela n'ait jamais été fait. L'ancien commissaire de la CENI suggère également la synchronisation de la RTG aux médias privés pour une large diffusion.*

**L'Aigleinfos :** Dr Alhassane Makanera Kaké, le passage des membres du gouvernement de la transition commence dès la semaine prochaine pour s'expliquer sur leur gestion. Quelle analyse en faites-vous en tant que juriste ?

**Dr Alhassane Makanera Kaké :** Nos différentes constitutions ont consacré cela au profit de l'assemblée nationale. Malheureusement, il n'a jamais été fait. Si vous lisez les textes constitutionnels, vous allez voir ce qu'on appelle la procédure des questions écrites, des questions orales et l'interpellation. La constitution dit, l'assemblée nationale peut poser des questions écrites ou orales pour interpeller le gouvernement, ministres, Premier ministre pour s'expliquer devant le peuple. Cela rend le gouvernement responsable devant le peuple. Mais ça n'a jamais été fait. Donc aujourd'hui la constitution dit également que tout agent public doit rendre compte de sa gestion. L'assemblée nationale n'a pas fait pendant tout ce temps. Le CNT (conseil national de la transition) ne l'a pas fait. Aujourd'hui, le gouvernement est en train de faire en ce moment le contrôle du gouvernement sur l'administration qui va rendre l'administration responsable devant le peuple. Sur ce plan, je suis parfaitement d'accord. C'est conforme à nos lois. Mais j'ai des soucis. Comment le faire ? Pour moi, le gouvernement devrait publier et mettre à



disposition les Guinéens et les médias ce qu'on appelle un mode opératoire. Par exemple, quel est le montant de crédit décaissé par un ministre, quelles sont les activités qu'il a réalisées, par qui il a réalisé ou il a réalisé, quand il a réalisé, quelles sont les pièces justificatives ? Enfin quels sont les moyens dont dispose le peuple pour vérifier la déclaration du ministre. Moi je propose le volet mode opératoire. Là, l'exercice devient plus facile.

**L'Aigleinfos: Docteur, dans cette démarche, y a-t-il des inquiétudes par rapport aux déroulements de ces activités à la RTG ?**

**Dr Alhassane Makanera Kaké :** Le risque c'est de voir que les ministres qui racontent trop de littérature dans un français qu'on ne comprend pas. Et finalement le but n'est pas atteint. Moi je suis sûr que le gouvernement va produire un mode opératoire qui nous permet

en cinq à dix minutes qu'un ministre termine ce qu'il doit dire. Si un mode opératoire dit dix points, un tel ministre a décaissé 100 milliards " j'ai réalisé deux bâtiments " c'est telle société qui l'a fait. Et il est fait dans telle région l'année dernière. Voici les pièces justificatives. " vous pouvez aller de tels et de tels lieux effectivement ce que je fais, ça existe. Ça ne prendra pas plus de dix minutes.

**L'Aigleinfos : Est-ce que vous estimez que la démarche est bonne ?**

**Dr Alhassane Makanera Kaké :** L'idée est géniale. Elle est conforme à la loi. Mais c'est sa matérialisation. Parce qu'en Guinée, c'est une société qui produit de belles idées. Mais malheureusement nos idées meurent et ne peuvent pas se développer. C'est ça le problème.

**L'Aigleinfos : Mais est-ce que vous estimez que la RTG est mieux indiquée pour le faire ?**

importants et vraiment les médias guinéens sont vraiment performants dans ce domaine maintenant. J'aurais souhaité qu'on continue. Parce que c'est tellement important, on a fait la synchronisation plusieurs fois ici. On aurait dû utiliser ça. Ce n'est pas mauvais.

**L'Aigleinfos :** Quel conseil avez-vous aujourd'hui à donner pour la réussite de ces événements ?

**Dr Alhassane Makanera Kaké :** C'est de faire de telle sorte que le peuple ne soit pas inondé dans les déclarations. Qu'on parte à l'essentiel et qu'on comprenne le message. Parce que quelle que soit la portée du message, si ce n'est pas compris, c'est inutile. Donc, on veut bien que les ministres le fassent. Nous nous en félicitons. Si c'est bien préparé, il n'y a aucun problème. Parce que c'est ce qu'on a fait. Le contrôle citoyen. On a le droit de faire un contrôle sur nos dirigeants. Ce contrôle ne peut se faire qu'à travers un système qui, je souhaite, que ce sera institué comme ça. C'est un contrôle direct qui peut se faire chez nos dirigeants. Je vous remercie.

*Interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo*

Lisez le journal  
numérique sur le site

**Kéfinafasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## ENRICHISSEMENT ILLICITE

## L'agent judiciaire de l'État fait des révélations

Face aux médias le vendredi 18 novembre 2022, l'agent judiciaire de l'État a fait le bilan des activités de l'institution qu'il dirige depuis sa nomination le 10 novembre 2021. Me Mohamed Sampil dit avoir transmis plusieurs dossiers dans les cours et tribunaux dont 95, à la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) en une année.



**A** en croire Me Mohamed Sampil, le montant total des présumés détournements de fonds publics s'élève à plus de deux (02) mille 168 milliards de francs guinéens depuis le 5 septembre 2021 jour du coup d'État. « Il vous souviendra qu'au lendemain de son arrivée au pouvoir, le CNRD avait ordonné le gel des comptes publics. Mais, pour une question de fonctionnement normal et optimal de l'État, il fallait dégeler certains comptes publics en raison notamment des activités liées au fonctionnement normal de certaines entités de l'État. Le chef de l'État ordonnait le dégel des comptes.

Certaines entités en avaient profité pour décaisser des fonds plus que ce qui était nécessaire aux dépenses prévues », déclare Me Mohamed Sampil.

Après une année d'activité à la tête de l'agence judiciaire de l'État, Me Sampil indique que 95 dossiers sont transmis à la CRIEF pour des faits présumés de détournement de fonds publics, d'enrichissement illicite entre autres. « Le total de ces dossiers à date est 95 devant la CRIEF. Le montant total de tous les dossiers, ceux des 75 dossiers portés devant les TPI de Conakry et les dossiers qui sont portés devant la CRIEF, le montant total poursuivi par l'État, à titre de détournements présumés de fonds publics, d'enrichissement illicite et d'autres infractions, c'est : 2 168 136 728 944 Gnf».

Ce n'est pas tout. L'agent judiciaire de l'État déclare avoir

saisi plusieurs millions de dollars dans les comptes des personnes poursuivies: « 53 milliards 500 millions de francs guinéens. En dollar américain, 288 millions 980 mille UDS. A date, sur ce montant que l'État poursuit pour détournement présumé de fonds publics et autres infractions, 24 millions 980 mille USD sont saisis dans les différentes banques de la place. En euro, 212 millions 630 mille dont 7 millions 630 mille euros sont rendus indisponibles à date dans les différentes banques de la place jusqu'à la fin des procédures judiciaires des concernés.

En une année, je vous dis que le montant des fonds recouverts par l'agence judiciaire de l'État pour des entités étatiques est de 50 milliards 229 millions 766 mille 639 Gnf », a-t-il conclu.

**Amadou Tidiane Diallo**

## PARTICIPATION AU CADRE DE DIALOGUE L'UFR réitère sa position lors de son Assemblée générale hebdomadaire.

**L'Union des forces républicaines (UFR) a tenu son assemblée générale hebdomadaire le samedi 19 novembre 2022, à son siège national à Matam. Une occasion que les cadres du parti de Sidya Touré ont mise à profit pour réitérer leur position par rapport aux sujets brûlants de l'actualité nationale (ouverture du cadre de dialogue inclusif programmé pour le jeudi 24 novembre, la lettre-réponse du Premier ministre au mémorandum du quatuor).**

« Nous avons décidé, au niveau du parti, de ne pas se prêter à tout ce qu'il (PM) fait pour mettre en mal la cohésion du Quatuor. Toutefois, il est important pour nous d'apporter une précision importante parce que tout simplement il n'a jamais été question de cette fonction (coordinateur), ça n'a jamais été débattu. Ceux qui se sont mis à interpréter, en tant que chargé de communication de cette composante, je me fais le devoir de répondre à cela », a déclaré le chargé de communication du parti, Fodé Baldé. « Suite à la lettre-réponse annotée du mémorandum, nous sommes arrivés à la conclusion que les 10 points qui sont, selon nous les préalables, sont selon le Premier ministre, sont des éléments qui ne peuvent pas empêcher d'aller au cadre de dialogue. Tout de suite, par falsification, on nous a adressé des courriers auxquels nous n'avons pas répondu parce que toute l'opinion

internationale et nationale connaît notre position par rapport à cette question. En vérité, le cadre de dialogue interne qui doit s'ouvrir le 24 novembre prochain, ça ne nous concerne pas », a-t-il ajouté. Pour beaucoup d'observateurs, le cadre de dialogue inclusif va s'ouvrir ce jeudi sans les coalitions politiques qui forment le Quatuor (ANAD, RPG Arc-en-ciel et alliés, CORED, FNDC Politique)

**Kéfina Diakité**

## Lutte contre la corruption Des cadres limogés au ministère des Infrastructures

Dans un décret lu à la télévision nationale le mercredi 16 novembre 2022, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a limogé le ministre des Infrastructures et des Transports, Yaya Sow, et 7 de ses collaborateurs, de leurs fonctions, en raison d'ouverture d'enquête judiciaire devant la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief).

Les autorités de la transition CNRD semblent déterminées à lutter contre toutes les formes de corruption. Dans un décret lu à la télévision nationale, le mercredi 16 novembre 2022, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a limogé le ministre des Infrastructures et des Transports, Yaya Sow et 7 de ses collaborateurs suite à la fuite d'un enregistrement audio dans lequel on entend clairement ces cadres mis en cause parler d'un partage de lots. Ce qui avait choqué tous les Guinéens qui veulent enfin voir leur pays débarrassé de toutes les formes de corruption.

**Kéfina Diakité**

ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009

## Le colonel Abdoulaye Chérif Diaby, ancien ministre de la Santé, reconnaît avoir vu ce jour 57 corps

**C'était au tour de l'ex-ministre de la Santé sous Dadis, le colonel Abdoulaye Chérif Diaby, d'être entendu le lundi 14 novembre 2022 par le tribunal de première instance de Dixinn délocalisé à la cour d'appel dans l'affaire du massacre du 28 septembre 2009.**



L'officier qui a rejeté avoir joué un quelconque rôle négatif lors de ces événements douloureux, a déclaré avoir vu ce jour 57 corps qui ont été reçus par les deux(2) grands hôpitaux, Ignace Deen et Donka. Rappelant que ce sont ces corps qui ont été restitués aux différentes familles à la grande mosquée Fayçal par l'ex-ministre Moustapha Koutoubou Sano et les religieux.

« Ce jour, j'étais en route pour Coyah quand j'ai reçu un appel du chef d'état-major général des armées d'alors, Oumar Sano, pour m'informer que ça n'allait pas au stade et qu'il y avait des blessés. Et, sur le coup, j'ai appelé la directrice de l'hôpital Donka, Fatou Sikhé Camara pour lui dire d'envoyer deux ambulances au stade. Et, quelques minutes après, la directrice m'a rappelé pour me dire qu'ils ont envoyé

beaucoup de blessés. Donc, je me suis retourné pour aller voir ce qui se passait. Après, je suis allé voir le président Dadis pour lui expliquer l'ampleur de ce qui se passait à l'hôpital et pour lui demander les moyens financiers. Donc, sur le champ, Dadis a appelé le ministre des Finances et le Gouverneur de la banque centrale. Et, un montant de 1 milliard 422 millions de francs guinéens a été débloqué par

Dadis pour la prise en charge de tous les blessés. Et, j'ai mis le montant à la disposition du comité médical. Et, à ce que je sache tous les blessés ont été pris en charge. J'avais confié le dossier à Docteur Namory Keïta. Ce jour, j'ai vu beaucoup de blessés et 57 corps qui ont été reçus par Ignace Deen et Donka. Et, que ce sont ces 57 corps qui ont été restitués à la mosquée Fayçal par le ministre Koutoubou Sano et les religieux. Selon les informations que j'ai reçues des médecins, il y a eu des blessés par armes blanches et par armes de guerre », a expliqué le médecin militaire à la barre.

A la question du président du tribunal s'il existe une archive qui fait mention de la restitution des corps aux familles, le ministre informe qu'il y avait un comité de restitution des corps piloté par Koutoubou Sano, ex-secrétaire général des affaires religieuses.

Le médecin militaire a soutenu qu'il n'a jamais été saisi officiellement par la disparition d'un corps reçu par les hôpitaux Donka et Ignace Deen lors du massacre du 28 septembre 2009.

« Moi-même j'ai été exclu, je n'étais pas membre de la commission de restitution des corps. Cette commission était présidée par le ministre Koutoubou Sano. Tout ce que je sais, les corps devaient être restitués. Je n'ai pas participé à un quelconque transport des corps. On ne m'a jamais informé ou rendu compte que des corps ont été subtilisés à la morgue mais je n'infirmes pas et je ne confirme pas. En ce qui concerne le cas des viols, il m'a été confirmé par Dr Namory Keïta qu'il a reçu des femmes violées et violentées. Quand j'ai appris par voie de presse qu'il y a eu des corps disparus, j'ai demandé. Mais, on m'a informé que c'est faux. Je n'ai jamais vu des militaires dans les hôpitaux pour venir chercher les corps. Et, je n'ai pas aussi été informé par les deux directrices ni par le comité de crise », a fait savoir le colonel Abdoulaye Chérif Diaby.

Pour étayer cette thèse, l'accusé a raconté un épisode qui s'est passé entre lui et le commandant Makambo, tué le

03 décembre 2009 par Toumba Diakité. Il confie que ce proche de Dadis Camara lui avait dit au camp Alpha Yaya que s'ils (les officiers supérieurs de l'armée) ne prenaient pas le pouvoir d'ici 04h du matin, ils allaient tous être égorgés.. « A l'époque (avant le coup d'Etat), j'étais Directeur Général des Services de Santé des Armées. Lorsque le Président (Lansana Conté) est décédé, il fallait d'abord que je m'occupe de son corps. Le Général Sékouba Konaté m'a appelé pour me demander si je n'ai pas fini de préparer le corps. Au téléphone, ils m'ont dit seulement que nous devons nous voir au camp Alpha Yaya, mais on ne m'a pas parlé de coup de l'Etat », a entamé l'ancien ministre.

« Qu'avez-vous constaté lorsque vous êtes arrivé au camp ? », lui demande le procureur. « J'ai trouvé un autre problème plus fort que moi. Ils (les militaires) étaient réunis au BATA (bataillon autonome des troupes aéroportées) devant le bureau du Général Sékouba Konaté. Lorsque je suis arrivé, Makambo qui était posté dehors, m'a reçu.

Il m'a dit : mon colonel, entrez vos amis sont dans le bureau de votre ami le Général Sékouba Konaté. Si d'ici 04h du matin, vous ne prenez pas le pouvoir on vous égorge tous, on met un sergent (à la tête du pays). Malgré ma taille, j'ai grandi encore de plus. C'est comme ça que je suis rentré les rejoindre dans la salle parce que je n'avais pas le choix. Lorsque je suis rentré, j'ai salué, mais personne ne m'a répondu. Je suis ressorti dans l'intention de fuir. Mais dès que je suis sorti, Makambo m'interpelle : où allez-vous mon colonel ? Je lui réponds : je ne peux pas uriner ? Ensuite, il a dit à deux militaires de m'accompagner pour me mettre à l'aise. Comme j'ai vu que je n'avais pas d'échappatoire, je suis revenu pour entrer dans la salle ».

« Pourquoi avez-vous voulu fuir ? », enchaîne le procureur. « On ne m'avait pas dit que c'était pour perpétrer un coup d'Etat. On m'avait juste parlé d'une réunion à laquelle je devais prendre part ».

**Amadou Tidiane Diallo**

### OUSMANE GAOUAL DIALLO, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

## « C'est important que les partis politiques se dépersonnalisent »

**Dans l'émission Mirador de Fim Fm du mercredi 16 novembre, le ministre porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, parlant de la nécessité de se retrouver autour de la table de dialogue, a fait savoir que c'est important que les partis politiques se dépersonnalisent dans notre pays.**

« Le gouvernement fait tout ce qui est possible pour permettre aux Guinéens de se retrouver autour de la table et de parler. Il ne faut pas réduire les questions de personnes à des problèmes personnels, quelles que soient ces personnes. Si vous dites que la question du dialogue national qui questionne l'ensemble des composantes politiques, société civile, institution...pour parler de questions de la nation et vous vous refusez ça à la participation d'un ou de deux personnes, c'est un problème mais le gouvernement continue de faire les efforts pour que chaque acteur puisse être

autour de la table. Parce qu'autour de cette table, on ne parlera que des questions de la nation. C'est important que les partis politiques se dépersonnalisent. Je considère que ce sont des institutions. Et tant que cette institution qui est mise en cause, les individus qui la composent peuvent avoir plus ou moins des difficultés et ce ne sont pas des difficultés qui touchent ces individus-là...les partis politiques l'Ufdg, l'Ufr ne sont pas exclus du dialogue. C'est dommage de réduire leur volonté de participer parce que tel ou tel leader à des problèmes...nous continuons à faire l'effort pour ramener tout

le monde autour de la table. Cela doit se faire en respectant un certain nombre de principes. Quand on va venir autour de la table, on ne parlera pas de Cellou ou de Sidya, on parlera des questions de la Guinée. Les partis politiques doivent pouvoir exister en tant que institution », a fait remarquer Ousmane Gaoual Diallo, ministre porte-parole du gouvernement. Une sortie qui, comme il fallait s'y attendre, a été diversement interprétée et commentée dans les états-majors politiques.

**Tidiane Diallo**

## Conquête du pouvoir en Guinée Cellou Baldé très optimiste pour le leader de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo

*L'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) a tenu son assemblée générale hebdomadaire le samedi 19 novembre 2022. Cellou Baldé faisait partie des intervenants à cette rencontre. Il a reconnu que leur formation politique traverse actuellement des moments difficiles mais le coordinateur des fédérations UFDG de l'intérieur du pays se montre très optimiste quant à l'accession de son champion au pouvoir par les urnes, après cette transition dirigée par le colonel Mamadi Doumbouya.*



« Nous traversons certes des périodes difficiles. L'UFDG traverse une épreuve, l'UFDG traverse des péripéties mais, sachez que nous allons également les dépasser comme nous l'avons fait, il

y a onze (11) ans (...). L'UFDG s'en sortira et la volonté de Dieu s'accomplira parce que Elhadj Cellou Dalein Diallo est le futur président de la république. Ecrivez et gardez, après le colonel

Mamadi Doumbouya, le prochain président de la république de Guinée, c'est notre leader bien aimé, Elhadj Cellou Dalein Diallo », a déclaré Cellou Baldé, le coordinateur national des fédérations UFDG de l'intérieur du pays.

Pour le moment, le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, le grandissime favori de Cellou Baldé à la prochaine présidentielle en Guinée reste bloqué à l'étranger. Cité dans l'affaire Air Guinée, l'ancien Premier ministre de feu Lansana Conté est attendu de pied ferme par la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) qui a pour procureur un certain Aly Touré.

**Kéfina Diakité**

## Agence judiciaire de l'Etat Me Mohamed Sampil annonce l'implantation des antennes dans les chefs-lieux des régions administratives

*Me Mohamed Sampil, l'agent judiciaire de l'Etat, a animé le vendredi 18 novembre, une conférence de presse dans les locaux de la cellule de communication du gouvernement. Il a mis l'occasion à profit pour annoncer l'implantation progressive des antennes de l'institution dans les chefs-lieux des régions administratives.*

« Après ma prise de fonction, j'ai tenu sans tarder à faire l'état des lieux de l'institution qui venait d'être placée sous ma direction. L'état des lieux n'était pas reluisant. En effet, j'ai trouvé une institution sans budget de fonctionnement, dans des locaux exigus. Avec des moyens de travail dérisoires », a rappelé Me Mohamed Sampil, nommé agent judiciaire de l'Etat le 10 novembre 2021 par un décret présidentiel. A l'en croire, c'est avec la volonté politique des autorités de la transition, que des réformes ont été engagées pour permettre à l'agence judiciaire de l'Etat de jouer son rôle d'institution. « Le

cadre juridique qui était là date de 25 ans. Un texte inadapté et obsolète par rapport aux nouvelles réalités de la gouvernance. Il fallait donc s'atteler au toilettage des textes qui régissent l'agence judiciaire de l'Etat. C'est ce que nous avons fait avec l'appui du chef de l'Etat dont nous avons bénéficié de tout le soutien. A date, nous avons un texte qui régit cette institution. Il s'agit d'un texte ambitieux et innovant parce que prévoyant dorénavant un budget de fonctionnement pour l'agence judiciaire de l'Etat. La formation continue pour les cadres de cette institution tant en Guinée qu'à l'étranger, financée par l'Etat », a indiqué Me Mohamed Sampil, agent judiciaire de l'Etat, avant d'annoncer l'implantation progressive des antennes de son institution dans les chefs-lieux des régions administratives du pays. « Nous avons aussi prévu dans ce texte, l'implémentation des antennes régionales pour nos activités. Dans notre plan d'action triennal, en 2023, si nous obtenons les moyens, il est prévu l'installation de deux antennes régionales dans les zones minières d'abord, à Boké et à Kankan. En 2024, trois antennes régionales, celles de Kindia, de Labé et de N'Zérékoré. En 2025, celles de Faranah et de Mamou », dira-t-il.

**Amadou Tidiane Diallo**

**Kéfina Diakité**

## SUSPENSION DE LA PARTICIPATION DE LA COREDAU QUATUOR

### « Nos aînés sont dans un programme d'ego et d'appétit personnel » (Abdoulaye Kourouma, RRD)

*Abdoulaye Kourouma, le président du RRD, s'est exprimé le jeudi dernier sur la suspension de la participation de la COREDA de Mamadou Sylla des activités du Quatuor. Il estime que ce sont des problèmes d'ego et d'appétit personnel qui opposent ces leaders.*

« Vous savez, nous sommes dans une situation qui doit non seulement enseigner la nouvelle génération mais aussi le peuple de Guinée. Nos aînés sont dans un programme d'ego et d'appétit personnel. Ce qui veut dire que chacun parle de "moi" et personne ne parle de "nous". Cela traduit le fait que nos aînés ne parlent que d'eux et non de l'intérêt de ce peuple là ou de ce pays. C'est déplorable, c'est regrettable, sur des questions de futilités,

que des entités censées stabiliser ou participer à la construction d'un Etat de droit de façon très démocratique se disputent sur des questions qui ne sont pas aussi nécessaires à débattre. Ça traduit donc l'ego et d'appétit personnel dans ce qu'ils entreprennent », a dénoncé Abdoulaye Kourouma, président du RRD.

Par ailleurs, le président du rassemblement pour la renaissance et le

développement a invité le peuple de Guinée à tourner la page des politiques pour faire face à la nouvelle génération. « Nous nous sollicitons que le peuple de Guinée essaie de tourner la page de ces anciens et faire face à la nouvelle génération pour le développement auquel ce pays aspire », a conclu Abdoulaye Kourouma.

Il faut rappeler que la COREDA (Convergence pour la renaissance de la démocratie),

dirigée par Mamadou Sylla a suspendu sa participation des activités du Quatuor. L'annonce de cette suspension a été faite le mercredi 16 novembre à travers un communiqué publié, suite à un tweet du président de l'UFR, Sidya Touré, dans lequel il a déclaré que la fonction du coordinateur n'existe pas au sein du quatuor.

Limogeage du ministre Yaya Sow

## « C'est une preuve de la ferme volonté du CNRD, de lutter contre la corruption... »

(Dr Ben Youssouf Keïta)

**Le limogeage du ministre des Infrastructures et des Transports et de tout son cabinet occupe les débats dans la cité, notamment dans les états-majors politiques. Le président du parti Alliance pour le Changement et le Progrès, Dr Ben Youssouf Keïta, salue cette décision du président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya.**



Il l'a fait savoir à travers un entretien téléphonique qu'il a accordé à notre rédaction le jeudi 17 novembre 2022. Engagé dans une bataille sans merci contre la

corruption, le président de la transition a, dans un décret, limogé le ministre des Transports et des Infrastructures et 7 cadres de son département pour

des faits présumés de détournement de deniers publics et de corruption. Cette décision est bien accueillie au sein du parti ACP. Son président estime que c'est désormais la fin de la délinquance financière. « Le limogeage du ministre des Infrastructures et de son cabinet est une preuve de la ferme volonté du CNRD, de lutter sans merci contre le fléau de la corruption, du détournement du bien public, de la gabegie financière qui gangrène depuis des décennies l'administration guinéenne. C'est un gage de la moralisation de la chose publique afin de sortir le pays de l'ornière. Sanctionner ainsi un ministre en fonction, démontre que personne ne sera épargné et que la lutte ne concerne pas que ceux qui ont géré par le passé. À suffisance, cela démontre l'impartialité de la justice et témoigne qu'il n'y a absolument aucune chasse aux sorcières, ni aucun

règlement de compte. C'est la Guinée au dessus de tout. L'ACP encourage et soutient cette lutte, tout en exigeant qu'elle se fasse dans les règles de l'art. Ceux qui ont géré par le passé, ceux qui gèrent aujourd'hui et ceux qui gèreront demain, doivent tous savoir que personne ne doit confondre la caisse de l'Etat à sa poche. La chose publique est sacrée. Voilà le message que l'actuel régime veut faire passer à juste titre. Nous les saluons, car c'est dans la droite vision de la politique de notre formation politique ACP », dit Dr Ben Youssouf Keïta.

A son arrivée, le CNRD a inscrit la lutte contre la saignée financière parmi ses priorités. Honorable Ben Youssouf estime que le Comité National du Rassemblement pour le Développement est jusqu'à présent fidèle à ses engagements. « Sans ambages, l'ACP considère et constate, que le CNRD

est effectivement fidèle à son engagement. En témoigne la lutte qu'il est en train de mener à travers la CRIEF, la refondation de l'Etat engagée dans de nombreux secteurs, tels que la fonction publique, l'armée, l'éducation, la santé, le secteur minier pour ne parler que de ceux-là. Aussi à l'occasion des pourparlers avec la CEDEAO, il a réitéré son engagement à ne pas se présenter aux futures élections qu'il organisera, tout en précisant et fixant la durée de la transition à 24 mois. Ceci dit, l'ACP demande à ce que tous les acteurs sociopolitiques accompagnent cette transition afin qu'elle ne soit pas bâclée. Que les 24 mois soient paisibles afin que nous retournions à l'ordre constitutionnel au finish. Pour cela, le dialogue inclusif doit réussir et la paix nécessaire », indique le politicien.

**Amadou Tidiane Diallo**

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

### Le département bénéficie d'un financement de 26,5 millions d'euros de l'UE

**Selon le Service communication du METFP, le département ministériel dirigé par Alpha Bacar Barry vient de bénéficier d'un financement de 26,5 millions d'euros de la part de l'Union Européenne (UE).**

« Dans le cadre de l'amélioration de l'employabilité des jeunes à travers une formation professionnelle qualifiée, le ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Alpha Bacar Barry, a

rencontré ce vendredi, 18 novembre 2022, les partenaires Techniques et Financiers de l'Union européenne.

Conduite par Monsieur Juan José VILLA CHACON, la délégation était composée des

responsables de l'Agence Française de Développement (AFD), de la Coopération Allemande (GIZ) et de la Coopération Belge (ENABEL).

Le montant global du financement conjoint est de 26.500.000 euros sur une durée de 5 ans (2023-2028). Et, les secteurs prioritaires sont : l'économie verte et bleue, l'agriculture, la pêche, l'énergie, l'assainissement, la santé, l'eau et le digital. Une étude est déjà en cours de

préparation sur les filières porteuses avec l'AFD.

Ce programme d'appui va permettre de contribuer à la cohérence entre la formation professionnelle et la demande du marché de travail, en favorisant l'accès des jeunes femmes et hommes à des emplois décents. Par ailleurs, il facilitera également l'offre d'accès, qualité et gouvernance de la formation professionnelle dans les secteurs porteurs et accroître les opportunités d'insertion professionnelle

des jeunes femmes et hommes à travers le renforcement de l'orientation vers la formation professionnelle avec un focus sur le genre et la mise en place de partenariats avec le secteur privé (stage/emploi/élaboration de module et formation) », a écrit le Service communication du METFP. Espérons que ce montant sera utilisé à bon escient.

**Kéfina Diakité**

« Le silence irrite le diable »

## Remaniement de l'équipe gouvernementale On prend les mêmes et on recommence !

**Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a procédé le vendredi 18 novembre, à un remaniement de l'équipe gouvernementale dirigée par Dr Bernard Goumou. C'était à travers un décret lu à la télévision nationale. Il n'y a eu que trois entrants (Gando Barry, Safiatou Diallo et Félix Lamah). Ce qui fait dire à certains, non sans raison, qu'on prend les mêmes et on recommence.**



1- Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, M. Alphonse Charles Wright ;  
2- Ministre de la Défense Nationale, M. Aboubacar Sidiki Camara ;  
3- Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, M. Mory Condé ;  
4- Ministre de la Sécurité et de Protection Civile, M. Bachir Diallo ;  
5- Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis à l'Étranger, M. Morissanda Kouyaté ;  
6- Ministre de l'Économie et des Finances, M. Moussa Cissé ;  
7- Ministre de Budget, M. Lanciné Condé ;  
8- Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, Mme Pola Rose Pricemou ;

9- Ministre du Travail et de la Fonction Publique M. Julien Yombouno ;  
10- Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, M. Safiatou Diallo précédemment secrétaire générale du ministère de l'environnement et du développement durable ;  
11- Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, M. Mamoudou Nagnalen Barry ;  
12- Ministre de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures, M. Aly Seydoubou Soumah ;  
13- Ministre des Mines et de la Géologie, M. Moussa Magassouba ;  
14- Ministre des Infrastructures et des Travaux Publics, M. Elhadj Gando Barry précédemment secrétaire général du ministère

du budget ;  
15- Ministre des Transports, M. Félix Lamah précédemment expert en développement organisationnel et conduite du changement ;  
16- Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, M. Ousmane Gaoual Diallo ;  
17- Ministre de l'Urbanisme de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Col. Ibrahim Sory Bangoura ;  
18- Ministre de la Pêche et de l'Économie Maritime, Mme Charlotte Daffé ;  
19- Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, Mme Loupou Lamah ;  
20- Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Mme Diaka Sidibé ;  
21- Ministre de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation, M. Guillaume Hawing ;  
22- Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, M. Alpha Bacar Barry ;  
23- Ministre de la Santé et l'Hygiène Publique, M. Mamadou Pethé Diallo ;  
24- Ministre de l'Information et de Communication, Mme Aminata Kaba ;  
25- Ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Lansana Béa Diallo ;  
26- Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables Mme Aïcha Nanette Conté ;  
27- Ministre de la Culture du Tourisme et de l'Artisanat, M. Alpha Soumah ;  
- Secrétaire Général du Gouvernement avec rang de ministre M. Abdourahmane Sikké Camara ;  
- Secrétaire Général aux Affaires Religieuses avec rang de ministre, M. Karamo Diawara.

Espérons que ce gouvernement Goumou II qui vient d'être formé s'emploiera à trouver des solutions pérennes aux nombreux problèmes auxquels les Guinéens sont confrontés.

Amadou Tidiane Diallo

## AFFAIRE COORDINATEUR DU QUATUOR Aboubacar Soumah de GDE fait une mise au point



Dans l'émission "Mirador" de FIM FM du vendredi 18 novembre, Aboubacar Soumah, le président du parti Guinée pour le Développement et l'Équilibre (GDE), a fait une mise au point par rapport à cette affaire de coordinateur du Quatuor qui a fâché Elhadj Mamadou Sylla de la Cored avec Sida Touré. « Le quatuor constitue le dernier rempart ou dernier espoir pour la majorité écrasante du peuple de Guinée face aux velléités du CNRD et du Gouvernement. Et nous qui sommes dans ce quatuor, nous devons réfléchir mille fois avant de prendre une décision. C'est pourquoi de manière très respectueuse, je m'adresserai sincèrement à mon frère et ami Elhadj Mamadou Sylla de reconsidérer sa position et celle de sa coalition. Il doit savoir que dans ce quatuor, il y a quatre (4) coalitions à savoir le FNDC politique dans lequel nous sommes ; il y a le RPG Arc-en-ciel et alliés ; il y a l'ANAD et la CORED. Il y en aura d'autres également qui viendront rejoindre les rangs qui partagent les mêmes points de vue et les mêmes visions par rapport à la manière par laquelle la transition devrait se dérouler et je pense que ce n'est pas le moment de se diviser », a fait savoir Aboubacar Soumah de GDE, avant de

se prononcer sur les tiraillements entre Sida Touré et Mamadou Sylla sur la question relative à la coordination du Quatuor. « Nous sommes membres du quatuor. Dans chaque coalition, il y a des partis politiques mais nous n'avons jamais discuté de la mise en place d'une structure quelconque. Au niveau du quatuor, il n'y a ni rapporteur, ni président, ni coordinateur. Donc personne ne peut s'autoproclamer coordinateur, président ou rapporteur. Le quatuor a été factuel, c'est-à-dire un fait, ce n'est même pas une plate-forme en tant que telle, ce n'est pas une coalition en tant que telle. Les quatre coalitions, à un moment qui se sont dit du fait que nous avons les mêmes revendications, nous avons la même vision par rapport au déroulement de cette transition, il serait souhaitable que nous soyons ensemble. Si aujourd'hui le quatuor est formé et il compose l'essentiel ou la quintessence de la classe politique guinéenne, je pense que si nous devons parler de problème de poste, ce problème de poste doit être discuté en commun accord », indique l'ancien maire de Dixinn.

Kèfina Diakité

## PROCÈS DU MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE

# Le tribunal rejette la demande de mise en liberté de Kalonzo

**Me Salifou Béavogui a sollicité devant le tribunal criminel de Dixinn, le mercredi 16 novembre, une mise en liberté de son client Ibrahima Sory Camara dit Kalonzo jusqu'à la fin de la procédure.**



**S**elon l'avocat, son client s'est retrouvé par devant ce tribunal par erreur et par le simple témoignage d'un officier posté à la gendarmerie territoriale de Dubréka, en l'occurrence le colonel Sory Condé. Le parquet et la partie civile indiquent que cette demande

est prématurée. Selon eux, les témoins de monsieur Ibrahima Sory Camara dit Kalonzo n'ont pas produit leurs dépositions devant le tribunal pour fonder la décision des juges.

A cet effet, Ibrahima Sory Camara dit Kalonzo et ses avocats ont demandé également, la comparution des témoins cités ainsi que celui qui l'accuse. Le tribunal met la demande de comparution des témoins en suspension jusqu'à comparution de tous les accusés dans la procédure.

En ce qui concerne la demande de mise en liberté du colonel Ibrahima Sory dit Kalonzo, le président du tribunal, Ibrahima Sory 2 Tounkara, a rejeté celle-ci, avant d'annoncer le renvoi des audiences le lundi 21 novembre 2022, pour la suite des débats...

**Amadou Tidiane Diallo**

## FONCIER GUINÉEN

# Les recommandations des états généraux

**Du 14 au 17 novembre 2022, les états généraux du foncier guinéen se sont tenus à Conakry. Au terme des travaux d'analyse et de réflexion, de pertinentes recommandations ont été formulées par les participants issus de différentes entités du pays.**

« Les échanges effectués avec les spécialistes internationaux sur des expériences en Afrique, et l'appropriation des bonnes pratiques dans certains pays de la sous-région sont entre autres autant d'éléments qui nous permettront au-delà de ces assises, de renforcer nos capacités », a déclaré M. Aboubacar Kourouma, Secrétaire général du département de l'Urbanisme et de l'Habitat. Il n'a pas manqué de remercier les partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement de qualité (ONU Habitat, FAO, CEA, ONU Droits de l'Homme, etc.). Au Gouvernement, il a été recommandé de : faire reconnaître par la justice, leur mécanisme de médiation foncière fondée sur la coutume ; reconnaître légalement aux communautés la possibilité d'élaborer des règles ou chartes foncières locales ; renforcer le fonds national du foncier qui sera abondé entre autres par une partie des taxes foncières pour permettre une indépendance financière des réformes envisagées ; fixer un seuil de superficie pour toute personne guinéenne ou étrangère, désirant être propriétaire en fonction du type d'investissement et sa mise en valeur ; adopter des outils simplifiés de sécurisation adaptés aux spécificités du foncier urbain et agricole ; créer des commissions foncières multiacteurs au niveau local ; actualiser et adopter le manuel sur les lignes directrices portant expropriation pour cause d'utilité publique ; régulariser et mettre fin à la délivrance des actes privés par les autorités locales qui constituent des causes des conflits fonciers ; mettre en place des juridictions d'instance, une gestion

spécialisée sur les questions foncières rurales ; formaliser les bonnes pratiques coutumières de gestion des litiges fonciers, en mettant un système hybride, coutumes et droits positifs avec des juges consulaires ; réactualiser le schéma national de gestion des espaces pastoraux ; reconnaître les droits fonciers collectifs des communautés à la base dans la législation guinéenne ; mettre en place dans les communes, un système d'information foncière, accessible au public ; promulguer le nouveau code pastoral révisé ; prévoir dans les PDL des communes, l'identification et l'aménagement des espaces pastoraux pour limiter l'étalement urbain et appuyer la mise en œuvre des outils de planification urbaine. Quant aux acteurs, il leur a été recommandé ceci : favoriser systématiquement l'accès sécurisé à la terre des groupes vulnérables (femmes, jeunes, migrants, personnes vivant avec handicap) en tenant compte des pratiques coutumières et des usages locaux favorables à l'équité ; élaborer un plan de renforcement des capacités des acteurs et institutions impliqués dans la gestion foncière ; améliorer la coordination entre les acteurs impliqués dans la planification urbaine ; étudier l'opportunité de création d'une agence nationale sur la gestion foncière ; évaluer le dispositif d'opérationnalisation des instruments de gestion des espaces agropastoraux dans une optique de prévention de conflits entre agriculteurs et éleveurs ; clarifier la distinction entre zones urbaines et rurales. Espérons que ces recommandations ne finiront pas dans les tiroirs.

**Kéfina Diakité**

**On connaît le diable  
à ses griffes**

**Kéfina Diakité**

## SENY LAMAH, ÉPOUSE DE CÉCÉ RAPHAËL HABA « Tout le monde sait qu'il est innocent... »

**Le capitaine Cécé Raphaël Haba fait partie des accusés dans les événements du 28 septembre 2009, dont le procès est en cours au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. La semaine dernière, son épouse, Seny Lamah, s'est confiée à la presse pour clamer l'innocence de son mari.**

« Au moment des faits, j'étais nourrice. J'étais couchée quand les hommes en uniforme ont fait irruption dans la chambre et à mon réveil ils violentaient mon avant-dernier enfant qui était au pied du lit. Là, ils ont commencé à me demander là où se trouvait mon époux et ils ont tout fouillé. Ensuite, ils m'ont dit d'avouer où se trouve mon mari, ne sachant pas où il était, ils m'ont embarquée avec mes bébés ainsi que mes deux belles-sœurs. C'est en route qu'ils ont laissé mon nouveau-né avec une inconnue, ils m'ont fait faire le tour de la ville et une fois au camp, ils m'ont battue en m'interrogeant pendant des heures. Sur

instruction d'un autre homme, sûrement un supérieur à eux, j'ai été libérée. C'est à la suite de cela qu'ils m'ont relâchée tard dans la nuit aux environs de 00h avec 20.000fg comme transport et je suis allée récupérer mon bébé là où on l'avait laissé... De là avec mes 5 enfants, on s'est retrouvés à la rue puisqu'on ne pouvait pas payer le loyer et on a trouvé un cabaret où on a continué à nous débrouiller. Les amis de mon mari nous assistent avec un peu d'argent et le sac de riz quelquefois mais vraiment c'est difficile. Mes enfants n'ont pas une éducation normale. À chaque fois on change d'habitation donc l'aîné a quitté l'école en 10e année pour

m'aider à épauler les 4 autres et moi je vends les feuilles au marché pour les soutenir... Pendant ces 13 ans, je suis seule à assister ma famille. Il est détenu pour les massacres du 28 septembre mais même après son interrogatoire, tout le monde sait qu'il est innocent. Il a parlé et c'est prévisible qu'il n'y est pour rien mais il continue de souffrir en prison et consciencieusement il est innocent. C'est pourquoi durant toutes ces années, je l'attends avec ses enfants », a confié Seny Lamah, l'épouse de Cécé Raphaël Haba, ancien garde rapproché de Toumba Diakité.

# Des accords et conventions signés à la faveur de la grande commission mixte de coopération

**Conakry a abrité, du 15 au 17 novembre 2022, la 9ème session de la grande commission mixte de la Coopération Guinée-Mali. Au terme des travaux, dans une atmosphère bon enfant, plusieurs accords et conventions ont été signés par les deux pays.**



Après 2 jours de travaux dans un hôtel de Conakry, Guinéens et Maliens ont signé un certain nombre d'accords de coopération, de conventions et de mémorandums à la faveur de cette 9<sup>ème</sup> session de la grande commission mixte de coopération Guinée-Mali. Ce sont : l'accord de coopération dans le domaine du commerce; l'accord de coopération dans le domaine de la sécurité et de la

protection civile ; l'accord de coopération dans le domaine de la santé ; l'accord de coopération dans le domaine des mines de la géologie de l'exploration minière et de l'énergie; l'accord de coopération dans le domaine de la pêche; la convention sur l'extradition; la convention sur l'entraide judiciaire en matière pénale ; la convention sur l'entraide judiciaire en matière civile et commerciale ; la

convention sur le transfèrement des condamnés; le mémorandum d'entente de coopération en matière de gouvernance migratoire et d'intégration africaine.

Lors de la cérémonie de clôture, Abdoulaye Diop, le ministre des Affaires Étrangères et Coopération Internationale du Mali a déclaré ceci : « Nous nous sommes sentis et nous nous sentons toujours chez nous en Guinée et nous nous sentirions encore mieux dans les mois à venir si nous arrivons à créer les conditions pour réaliser les infrastructures nécessaires pour faire le corridor Bamako Conakry. Certains ont tendance à dire que Conakry est le port naturel du Mali. Je voudrais dire que Conakry doit être aussi un port du futur, un port qui répond aussi aux enjeux dans le développement des échanges commerciaux, économiques. Nous espérons aussi des échanges humains dans le domaine de la culture de plus en plus fréquents. C'est parce que nos économies et tout ce que nous faisons sont alimentés par nous les hommes et les femmes. La compréhension

entre les peuples commence par les hommes, les biens ne peuvent pas circuler et que les humains eux-mêmes s'ignorent. Donc il est extrêmement important que tout ce que nous faisons que les guinéens et guinéennes et les maliens et maliennes soient aujourd'hui au centre de ces échanges et que ça soit eux qui constituent aujourd'hui le moteur et les acteurs de ce développement. En disant ceci je veux aussi dire que la délégation malienne a été particulièrement honorée, par toutes les attentions à tous les égards particuliers et toutes les disponibilités particulières de SE le Colonel Mamadi Doumbouya qui a fait honneur de nous recevoir pour un long entretien cet après-midi ou nous sommes sortis très réconfortés... je crois que c'est un engagement renouvelé de travailler ensemble pour pouvoir nous hisser à la hauteur des aspirations de nos 2 chefs d'État mais aussi de nos populations respectives »,

Quant à son homologue guinéen, Dr Morissanda Kouyaté, il dira : « Nous arrivons au terme des travaux de cette commission mixte,

après deux (2) jours de travaux marqués par la volonté des deux parties de rappeler davantage les relations de fraternité et d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays. C'est aussi d'établir une coopération multisectorielle solide et mutuellement bénéfique pour nos 2 pays [...] Chers experts, les résultats auxquels nous venons d'aboutir traduisent à suffisance notre volonté commune à mettre nos énergies créatrices pour valoriser nos ressources abondantes et variées en vue d'améliorer comme nous l'avons toujours souhaité le bien-être de nos populations respectives. Nous sommes en voie de hisser progressivement notre coopération au niveau de nos profondes aspirations de nos populations conformément aux vœux et de nos directives de nos deux Chefs d'États à savoir leurs excellences Assimi Goïta et Colonel Mamadi Doumbouya. » Vivement la 10<sup>ème</sup> session de la grande commission mixte de coopération Guinée-Mali.

Tidiane Diallo

## Mali

# La France suspend ses aides...

**« La suppression de ces financements entraînera l'arrêt d'activités essentielles, voire vitales au profit de populations en situation de grande fragilité ou de pauvreté », regrette la société civile.**

La France a suspendu son aide publique au développement à destination du Mali, invoquant le recours au groupe paramilitaire russe Wagner par la junte au pouvoir, a-t-on appris jeudi auprès du quai d'Orsay.

« Face à l'attitude de la junte malienne, alliée aux mercenaires russes de Wagner, nous avons suspendu notre aide publique au développement avec le Mali », a-t-on expliqué de même source.

Le Mali, qui a connu deux coups d'Etat en 2020 et 2021 et entretient des relations à couteaux tirés avec Paris, s'est tourné depuis un an vers la Russie. Selon les pays occidentaux, les autorités maliennes auraient recours au

groupe Wagner, accusé de servir les intérêts du régime du président russe Vladimir Poutine, ainsi que de prédation économique et de violations des droits de l'Homme au Mali. Bamako dément, reconnaissant une coopération avec l'armée russe au nom d'une relation ancienne d'Etat à Etat. Le Quai ajoute que Paris maintient néanmoins son « aide humanitaire » et quelques soutiens à « des organisations de la société civile maliennes », sans citer de noms particuliers. Un collectif d'ONG dont CCFD

Terre-Solidaire, Handicap International, Médecins du Monde et Oxfam, déplorent cette décision dans une lettre datée du 15 novembre et adressée au président français

Emmanuel Macron dont l'AFP a eu copie.

« En tant que récipiendaires d'une importante partie de ces financements, notamment depuis la suspension de l'aide bilatérale directe entre les institutions publiques françaises et maliennes, les organisations de solidarité internationale que nous représentons sont très inquiètes des conséquences d'une telle décision pour la population, les organisations de la société civile malienne, ainsi que leur propre organisation », écrivent-elles. Selon elles, 7,5 millions de Maliens ont besoin d'assistance, « soit plus de 35% de la population ». Le Mali est en 184<sup>e</sup> position sur l'indice de développement

humain, rappellent-elles.

« La suppression de ces financements entraînera l'arrêt d'activités essentielles, voire vitales au profit de populations en situation de grande fragilité ou de pauvreté », regrettent-elles.

Les organisations appellent le président à revenir sur cette décision, arguant que l'aide publique au développement de la France via ces ONG devait être « garantie en dehors de tout agenda politique ou

sécuritaire, et uniquement selon les besoins des populations ».

Entre janvier 2013 et septembre 2017, le montant des octrois de la France au Mali, au travers de l'Agence française de développement, s'est élevé à 310 milliards FCFA (473 millions d'euros), selon les derniers chiffres sur le site de l'ambassade de France au Mali.

AFP

**Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]**

## BURKINA FASO

## Ibrahim Traoré, chef de l'Etat, décide de garder son salaire de Capitaine

**Le Président de la Transition, le Capitaine Ibrahim TRAORE, a présidé ce mercredi, l'hebdomadaire Conseil des ministres. Le ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme, Porte-parole du Gouvernement, Jean Emmanuel Ouédraogo, a fait le point à l'issue des travaux du Conseil. Il était accompagné du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, Boukaré ZOUNGRANA et du ministre de la Santé et d'Hygiène publique, Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU.**

Le Conseil a adopté un décret portant rémunération du Chef de l'Etat, du Premier ministre, des Présidents d'institution et des membres du Gouvernement. « A ce niveau, le Conseil des ministres a décidé de l'abrogation du décret d'avril 2022. Cette abrogation consacre le retour aux dispositions du décret de 2008 », a déclaré le Porte-parole du Gouvernement. « Nonobstant les dispositions de ce décret 2008, le Président de la Transition, le Capitaine Ibrahim TRAORE, a décidé de garder son salaire de Capitaine », a soutenu le Porte-parole du Gouvernement qui a souligné que le Chef de l'Etat a pris cette décision pour « montrer cet esprit de sacrifice qui doit habiter chacun des Burkinabè dans la situation actuelle de notre pays ».

Dans cette même dynamique, les ministres ont également décidé de consacrer 50% de leurs salaires du mois de novembre à la Caisse nationale de solidarité au profit des personnes en difficulté notamment les personnes déplacées internes.

Outre ce décret, plusieurs autres ont été adoptés au cours de ce Conseil. Il s'agit entre autres du décret portant statut des Volontaires pour la défense et de la patrie (VDP), du décret portant création d'une brigade pour les VDP, du décret portant statut particulier du Laboratoire national de santé publique qui devient Agence nationale de sécurité alimentaire, de l'environnement, de l'alimentation et du travail, du décret portant approbation d'un marché pour la construction d'infrastructures sanitaires dans la région des Hauts- Bassins. Selon le ministre de

l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité, Boukaré ZOUNGRANA, l'adoption des décrets relatifs aux VDP répond à la nécessité de s'adapter au changement de concept d'emploi des VDP. « Ces deux décrets permettront aux VDP d'accomplir leurs missions dans de bonnes conditions », a indiqué le ministre en charge de la sécurité.

Pour le ministre en charge de la Santé, Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU, l'adoption du décret portant statut particulier de l'Agence nationale de sécurité alimentaire, de l'environnement, de l'alimentation et du travail va permettre à cette Agence de se conformer à la réglementation et surtout de contrôler la sécurité sanitaire des aliments, de l'environnement au profit des populations.

Au cours de ce Conseil, le ministre en charge de la santé a également fait le point sur l'évolution de la situation au Centre hospitalier universitaire de Tengandogo où des agents avaient été agressés la semaine dernière.

Tout en souhaitant prompt rétablissement aux blessés, « le Conseil a salué la résilience des agents de santé et aussi le caractère collaboratif des partenaires sociaux et des ordres professionnels avec lesquelles des concertations ont eu lieu dans la perspective d'adopter des mesures urgentes pour prévenir la survenue de telles situations », a soutenu le ministre KARGOUGOU.

**Direction de la Communication de la Présidence du Faso**

## SANTÉ PUBLIQUE

## Le Premier ministre lance le Forum national sur la gestion des épidémies multiples et simultanées en Guinée

**Le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, a présidé le mercredi 16 novembre 2022, la cérémonie de lancement officiel du Forum national sur la gestion des épidémies multiples et simultanées en Guinée. Une initiative du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, dont le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).**

Au cours de la rencontre de trois jours, les participants venus de la Guinée et de l'étranger ont passé en revue différentes thématiques en rapport avec le thème du Forum. L'objectif qui sous-tend l'organisation du forum est de renforcer les dispositifs actuels de préparation, de réponse et de suivi-évaluation des interventions de même que la synergie d'action dans un cadre de collaboration et d'intégration d'efforts multisectoriels multidimensionnels de réponse aux urgences de santé publique.

S'exprimant au nom de son homologue de la Santé et de l'Hygiène publique, Aicha Nanette Conté, ministre de l'Action sociale, de la Promotion féminine et des Personnes vulnérables, a rappelé que la gestion des épidémies multiples et simultanées, requiert, à l'exclusion de toute improvisation, trois niveaux de préparation : protéger la santé de nos concitoyens, sauvegarder l'économie, renforcer la résilience au sein de la communauté. Pour ce qui est de la Guinée, elle « s'est dotée récemment d'un plan national spécifique de prévention et de lutte contre les épidémies. Un document consensuel avec tous les partenaires en vue de répondre aux urgences sanitaires », a indiqué la ministre de l'Action sociale.

Intervenant via une projection vidéo, Dr. Marie-Pierre, directrice régionale de l'UNICEF pour l'Afrique de l'ouest et du centre, s'est réjoui de la dimension régionale que revêt le forum. Une dimension qui « permettra de partager des expériences riches dans les domaines de la multisectorialité, de renforcement de la vaccination de routine et aussi de créer un



réseau de collaboration sud-sud dans la région et au-delà, multipliant les échanges dans une dynamique d'apprentissage mutuel », note la directrice régionale de l'agence onusienne.

Marie-Pierre en a profité pour assurer que son institution est impatiente de soutenir une approche cohérente, efficace et fondée sur des évidences, pour améliorer la prévention, la préparation et la réponse aux épidémies de façon stratégique, coordonnée et innovatrice. Elle soutient en outre que « l'UNICEF est fortement engagé dans la lutte contre les épidémies multiples et simultanées qui affectent la santé des enfants, des communautés, mais aussi fragilisent les systèmes de santé. Il nous paraît urgent de changer de paradigme ».

Quant à Vincent Martin, le représentant résident du Système des Nations unies en Guinée, il dit voir en la tenue du forum, « l'opportunité d'entamer une réflexion profonde sur le système de préparation et de réponse aux maladies épidémiques, mais aussi de réfléchir sur la façon dont nous travaillons ensemble

l'ensemble des parties prenantes (...) pour soutenir les efforts sans faille du gouvernement guinéen pour lutter contre ces maladies ».

Pour sa part, dans son discours de circonstance, le Premier ministre a indiqué que l'organisation de ce forum traduit la « forte volonté du gouvernement de hisser les réponses aux épidémies au rang des grandes priorités nationales avec pour objectifs principaux le renforcement de la sécurité sanitaire et le maintien des populations en bonne santé ». Dans cette optique, à en croire Bernard Goumou, le forum permettra de « réfléchir collectivement à l'élaboration d'une feuille de route ambitieuse, à l'identification des défis et à la définition d'une gouvernance appropriée pour une meilleure gestion des épidémies multiples et simultanées ».

Pour terminer, le chef du gouvernement remercié les partenaires techniques et financiers de leur soutien et de leur participation.

**Amadou Tidiane Diallo**

## Gouvernement

## Le compte rendu de la session ordinaire du Conseil des ministres du jeudi 17 novembre

**La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 17 Novembre 2022 de 10H à 12H, sous la haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.**

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

**I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION**

**II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022**

**III. DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES**

**IV. DIVERS**

**I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION**

Le message du Président a porté sur quatre (4) points importants :

1. La moralisation de la chose publique ;

2. Le symposium Mines Guinée ;

3. La visite de la délégation Malienne et Rwandaise

4. La problématique liée à l'émission des passeports.

Au titre du Premier point, le Président de la Transition a rappelé avec fermeté que la refondation de l'État se caractérise principalement par la moralisation de la

chose publique, la redevabilité ou la reddition des comptes ; tous, des principes auxquels chaque agent public est soumis, il en est de même de la lutte contre la corruption et la gabegie financière.

Le Président du CNRD a fait rappeler que personne n'est au-dessus de la loi, c'est pour cela qu'hier, il a pris un décret mettant

fin aux fonctions de plusieurs hauts cadres du Ministère des Infrastructures et des Transports et a fait mention des raisons de la création de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF).

(Suite page 12)

## Gouvernement

# Le compte rendu de la session ordinaire du Conseil des ministres du jeudi 17 novembre

**La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 17 Novembre 2022 de 10H à 12H, sous la haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.**

Le Chef de l'État a insisté sur le fait qu'il prendra ses responsabilités chaque fois que de nécessaire. La bonne gouvernance est pour lui, l'exigence qui doit caractériser la gestion de toutes et de tous.

Cela requiert, dit-il, de la responsabilité, de la retenue, le désintéressement et le respect des lois et procédures.

Le second point du message du Président de la Transition a porté sur l'importance de l'organisation du Symposium Mines-Guinée dont l'ouverture a eu lieu le mardi 15 novembre 2022 sous sa présidence.

Le Chef de l'État a saisi l'occasion pour féliciter le Ministre des Mines et de la Géologie ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs pour l'initiative prise en vue de contribuer à faire connaître les potentialités minières et bauxitiques de la Guinée ; aussi pour la bonne organisation de l'événement.

Le Troisième point du message était axé sur l'organisation de la grande commission mixte guinéo-malienne et la présence d'une importante délégation Malienne à Conakry. A cette occasion, il a invité le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger et l'ensemble des membres du Gouvernement à prendre toutes les dispositions pour donner du sens à cette visite et à ce partenariat entre deux pays frères et amis.

Dans le cadre du renforcement des relations de longues dates entre les deux pays, le Chef de l'État s'est réjoui de l'inauguration de la contournante du Port autonome de Conakry et le logement des transporteurs maliens.

C'est l'occasion également de se réjouir de l'excellence des relations entre le Rwanda et la Guinée. Ces dernières, ce sont matérialisées par le séjour et la réception à Kigali de la délégation guinéenne conduit par le ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique par le Président Paul Kagamé ainsi que la visite d'une forte délégation Rwandaise.

Le dernier point du message du Chef de l'État a consisté en un constat regrettable selon lequel l'émission des passeports de services guinéens est manifestement soumise à des manœuvres frauduleuses permettant à des personnes étrangères et non habilitées à se faire procurer des ordres de missions et des visas de voyage.

Le Président de la Transition a instruit à cet effet les Ministres Secrétaire Général de la Présidence, de la Sécurité, de l'Administration du Territoire et des Affaires Étrangères, à lui déposer à bref délai un projet de décret réglementant l'émission



des passeports de service.

Monsieur le Président de la Transition a mentionné au passage que les passeports qu'ils soient ordinaires, de services ou diplomatiques ne sont pas que de simples documents de voyage, ils engagent également la crédibilité de la Guinée à l'international.

## II. COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERMINISTRIEL

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Docteur Bernard Goumou, a articulé son message autour de deux points :

- L'instruction présidentielle sur la reddition des comptes ;
- Le compte-rendu de sa tournée de prise de contact.

Sur le premier point relatif aux instructions du Chef de l'État quant à la reddition des comptes, le Chef du Gouvernement a informé le conseil que dans le cadre de la gestion de la chose publique impliquant la redevabilité, il lui a été instruit par le Président de la Transition de prendre des dispositions idoines pour engager l'audit des contrats au titre de l'exercice budgétaire 2022, des différents départements Ministériels, des EPA et des Sociétés Publiques, y compris la Primature, à travers l'Inspection Générale d'État (IGE) et l'Inspection Générale des Finances (IGF).

A cet effet, le Premier Ministre a adressé des courriers à Messieurs le Vérificateur Général de Guinée et l'Inspecteur Général des Finances leur demandant de prendre les dispositions nécessaires afin de rendre effectif l'audit des comptes de nos services publics.

Dans la même logique, le Chef du

Gouvernement a instruit Madame la Ministre de l'Information et de la Communication de lui présenter un programme de passage des Ministres dans un premier temps et celui des Directeurs des EPA par la suite.

Le Premier Ministre a fait savoir que pour faciliter ce programme, son cabinet a élaboré une note technique assortie de la liste des Sociétés Publiques, des EPA et des Régies Financières.

Le Chef du Gouvernement a informé le Conseil que ce programme spécial débutera le lundi 21 novembre 2022 avec le passage de deux Ministres par jour, pour 30 mn chacun. Il leur a invité à mobiliser leurs équipes de communication pour préparer une capsule vidéo mettant en exergue leurs réalisations.

Par ailleurs, le Premier Ministre a indiqué que lors des passages des cadres concernés à la RTG, ils seront amenés à expliquer au grand public, l'utilisation des crédits alloués à leurs Départements, le niveau d'exécution, le crédit restant ainsi que les difficultés liées à la non-absorption totale desdits crédits. Vu l'importance de cet exercice, le Chef du Gouvernement a exhorté les uns et les autres à ne ménager aucun effort pour une communication utile et sincère.

S'agissant du deuxième point de son message, le Premier Ministre a annoncé que lors de la dernière journée de sa tournée de prise de contact dans les QG des parties prenantes au dialogue inclusif, le Quatuor lui a remis un mémorandum contenant des préalables pour sa participation au dialogue.

En outre, le Chef du Gouvernement a dit avoir répondu au Coordinateur du Quatuor et transmis une copie de sa réponse au médiateur de la CEDEAO pour la Guinée. Après avoir rencontré 35 coalitions des partis politiques et de la société civile, en compagnie des trois facilitatrices, il a réitéré maintenir sa main tendue à toutes les parties prenantes au processus du dialogue pour la cohésion sociale dans les pays.

Pour terminer, le Premier Ministre a fait savoir que la session inaugurale de ce cadre de dialogue aura lieu les prochains jours en présence du médiateur et des

délégués de la CEDEAO, des membres du G5 et d'autres partenaires techniques et financiers.

## AU TITRE DES COMMUNICATIONS

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports a fait une communication relative à l'État d'Avancement de la réalisation des infrastructures dédiées à l'Organisation de la CAN.

Le Secrétaire Général Des Affaires Religieuses a fait une communication relative aux difficultés liées au Pèlerinage.

## III. AU TITRE DES DÉCISIONS MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Communication relative à l'État d'Avancement de la réalisation des infrastructures dédiées à l'Organisation de la CAN.

**Le Conseil a instruit au Ministre** : – De redimensionner le projet après le retrait de l'organisation de la CAN ;

– De renover le stade du 28 Septembre pour qu'il accueille les matchs internationaux à domicile ;

– De boucler avec le Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan, le choix de financement global du projet afin de le présenter au Premier Ministre pour validation avant le 30 novembre 2022.

## SECRETARIAT GÉNÉRAL DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Communication relative aux difficultés liées au Pèlerinage.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité les recommandations du Secrétaire Général. Et lui a invité à se rapprocher du :

1. Premier Ministre qui se chargera de prendre les dispositions appropriées pour le respect des délais ;
2. Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation pour la digitalisation pour la dématérialisation du processus.

## IV. AU TITRE DES DIVERS

1. Monsieur le Ministre du Budget a informé le Conseil du début de la conférence budgétaire pour permettre aux membres du Gouvernement de prendre toutes les dispositions à cet effet.

2. Le Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a fait part au conseil du lancement officiel de la quinzaine artistique le mardi 15 novembre 2022.

3. Le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement a informé le Conseil, qu'en exécution des instructions du Chef de l'État, le Secrétaire Général du Gouvernement organisera à partir du vendredi 18 novembre 2022, le séminaire de formation à l'intention des Directeurs Généraux, des Conseils d'Administration des EPA, des Directeurs Nationaux et des Conseillers Juridiques.

4. Le Secrétaire Général des Affaires Religieuses a fait un compte rendu succinct de sa mission de travail à Abu Dhabi.

5. Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Étranger a informé le Conseil de la suppression réciproque de l'obligation de visa avec le Brésil ainsi que l'ouverture des travaux de la grande commission mixte guinéo-malienne.

Il a aussi fait part de la prochaine remise du Prix Ahmed Sékou Touré par son Excellence Monsieur le Président de la Transition à sa famille.

Il a également donné la nouvelle relative au tragique accident de circulation à la frontière entre l'Algérie et le Mali ayant entraîné la mort de douze (12) de nos compatriotes.

6. Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a informé le Conseil du début des opérations de biométrie des étudiants en exécution des instructions du Président de la Transition.

7. Le Ministre de la Jeunesse et des Sports a fait un compte rendu relatif au projet de modification des statuts de la Fédération Guinéenne de Football.

8. Madame la Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables a fait part au Conseil de l'arrivée prochaine des carcasses de moutons en provenance des lieux saints de l'Islam.

9. Le Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique a informé le Conseil du projet d'organisation de l'enrôlement des fonctionnaires en synergie avec le Ministère de la Fonction Publique et le Secréariat Général du Gouvernement.

10. Madame la Ministre de l'Information et de la Communication, conformément aux instructions de son Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État, a fait part du programme de production de l'émission-bilan des différents Ministres du Gouvernement de la Transition qui sera diffusée à la RTG à partir du 21 novembre de 19H00 à 20H00.

11. Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a fait un compte rendu succinct de sa mission à Charm el-Cheikh en Égypte dans le cadre de la Cop27.

12. Monsieur le Ministre du Travail et de la Fonction Publique à son tour a fait le compte rendu de sa mission à Abidjan.

13. Madame la Ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME a informé le Conseil de l'ouverture prochaine du Salon de l'Industrie.

**Conakry, le 17 Novembre 2022**  
**Le Conseil des Ministres.**

Lisez le journal numérique sur le site

**KèfinaFasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.